

FONDATION VALLET

Abritée par la Fondation de France

ATTESTATION DU CHEF D'ETABLISSEMENT

Dossier de renouvellement

Les bourses de la Fondation Vallet peuvent être renouvelées 2 fois pour les lycées professionnels et 3 fois pour les écoles supérieures.

NOM DE L'ETABLISSEMENT : LA FEMIS.....

Le chef d'établissement, M. Mme Nathalie COSTE CERDAN

certifie que l'élève Madalena VALENCIA.....

- était inscrit(e) dans l'établissement LA FEMIS.....
pour l'année scolaire 2022/2023
en (1) : 3^{ème} année, département Réalisation
- passe en année supérieure de (1) : 4^{ème} année, département Réalisation

(1) : préciser le diplôme et le niveau.

Cachet et signature
du Chef d'établissement

Date : 20 / 06 / 2023



Attestation à renvoyer sur la plateforme candidatures.fondationvallet.org par l'étudiant avant le 8 septembre 2023.

FONDATION VALLET

Abritée par la Fondation de France

ATTESTATION SUR L'HONNEUR DE L'ELEVE

Dossier de renouvellement

Les bourses de la Fondation Vallet peuvent être renouvelées 2 fois pour les lycées professionnels et 3 fois pour les écoles supérieures.

Je soussigné(e)

Nom : VALENCIA

Prénom : Madelaine

Tél : 06 21 67 43 17

Inscrit(e) en : Prébacatâne, 4^e année

Etablissement : L.A. FÉMIS

pour l'année 2023/2024,

déclare que la situation financière telle que décrite dans mon dossier initial est inchangée.

J'ai déjà bénéficié de la bourse Vallet pour des années universitaires suivantes :

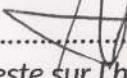
- 2021-2022

- 2022-2023

-

-

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus.

Signature de l'étudiant  Date : 06/06/2023

Précédée de la mention : "J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus"

Rappel au sujet de la lettre de motivation :

La lettre de motivation doit décrire votre situation personnelle, l'état d'avancement de vos études et de votre projet professionnel ainsi que les actions mises en place ou envisagées en vue de leur réalisation, les opportunités et obstacles rencontrés depuis votre première candidature à la bourse Vallet.